

Procès-verbal approuvé de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec, tenue le lundi 24 novembre 2014 à 18h00 par téléphone, au Centre administratif, 2046, chemin St-Louis, Québec (Québec) G1T 1P4.

Présent: Stephen Burke Président

Heather Clibbon Commissaire (par téléphone)
Sara Downs Commissaire (par téléphone)
Chantal Guay Commissaire (par téléphone)
Esther Paradis Commissaire (par téléphone)

Stephen Pigeon Directeur général

Jean Robert Vice-président (par téléphone) Jo Rosenhek Commissaire (par téléphone)

Absent: Isabel Béland Commissaire-parent

Christian Falle Commissaire-parent

Debbie Ford-Caron Commissaire Kevin Jack Commissaire Wyna Marois Commissaire

Stephen Nellis Commissaire-parent Patsy Poulin Commissaire-parent

Jo-Ann Toulouse Commissaire
Aline Visser Commissaire

Également

Présents: Pierrette Laliberté Directrice des ressources humaines

Patti L. Moore Secrétaire générale

14-11A.01 Ouverture de la séance

Le Président déclare la séance ouverte à 18h06.

Il est noté que le Président, le Directeur général, la Directrice des ressources humaines et la Secrétaire générale sont présents au Centre administratif et qu'il y avait quorum.

14-11A.02 Adoption de l'ordre du jour

Il est PROPOSÉ par E. Paradis, APPUYÉ par S. Downs et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ; d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

14-11A.03 Période de questions réservée au public

Aucun public n'était présent

14-11A.04 <u>Demande de dérogation de la Politique en matière de recrutement, de sélection et d'embauche : Poste temporaire de direction d'école - École Jimmy Sandy Memorial</u>

ATTENDU QUE le directeur de l'École Jimmy Sandy Memorial sera en congé sabbatique du 5 janvier au 30 juin 2015;

ATTENDU QUE tel que stipulé à l'article 5.7 de la Politique en matière de recrutement, de sélection et d'embauche de la Commission scolaire Central Québec « Le Conseil des commissaires pourra convenir de déroger, en totalité ou en partie, aux dispositions de la Politique en matière de recrutement, de sélection et d'embauche, pour les postes de la haute direction et ceux de la direction de services ou d'établissements scolaires qui sont à temps partiel ou temporaires pour une période n'excédant pas six (6) mois... »

ATTENDU QUE la personne considérée pour le poste, Mme Joanne Strasser, a la formation scolaire requise, la reconnaissance professionnelle appropriée, le nombre d'années d'expérience pertinente et a été reconnue comme satisfaisant aux critères par le directeur de l'école dans le poste de Directrice-adjointe de l'École Jimmy Sandy Memorial depuis le 1e juillet 2012;

Il est PROPOSÉ par J. Rosenhek, APPUYÉ par E. Paradis et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ; que le Conseil des commissaires déroge à la Politique en matière de recrutement, de sélection et d'embauche de la Commission scolaire Central Québec et approuve la nomination de Joanne Strasser au poste temporaire de direction d'école de l'École Jimmy Sandy Memorial pour la période du 5 janvier au 30 juin 2015.

14-11A.05 <u>Période de questions réservée au public</u>

Aucun public n'était présent.

14.11A.06 Ajournement

Il est PROPOSÉ par J. Rosenhek, APPUYÉ par S. Downs de lever la séance à 18h13.

Patti L. Moore	Stephen Burke
Secrétaire générale	Président

Adopté le 10 décembre 2014.